LIGUE Roller & Skateboard GUYANE

ENFANT *(écrire grand et en majuscule)*

NOM :

PRENOM :

Collez la photo d'identité de l'enfant ici (pas d'impression papier)

DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEIL DE LOISIRS - SAISON 2026-2027

ATTENTION : au-delà du 31 août 2027, le dossier et toutes les pièces justificatives seront détruites.

Des mises à jour sur l'exactitude des données et/ou la validité des pièces justificatives peuvent être demandées

VACANCES CONCERNEES	TOUSSAINT	CARNAVAL	PÂQUES	JUILLET	AOÛT
SEMAINES CHOISIES	• Semaine 1 • Semaine 2	• Semaine 1 • Semaine 2	• Semaine 1 • Semaine 2	• Semaine 1 • Semaine 2 • Semaine 3 • Semaine 4	• Semaine 1 • Semaine 2
OPTION	• Nomade • Sportive • Stage Roller	• Nomade • Sportive • Stage Roller	• Nomade • Sportive • Stage Roller	• Nomade • Sportive • Stage Roller	• Nomade • Sportive • Stage Roller
PAIEMENT	• Hello Asso • Virement • CHQ ANCV	• Hello Asso • Virement • CHQ ANCV	• Hello Asso • Virement • CHQ ANCV	• Hello Asso • Virement • CHQ ANCV	• Hello Asso • Virement • CHQ ANCV

Date de naissance : / / **Age :** **Classe :** **Ville de naissance :**

Nom du représentant légal de l'enfant (parent 1, parent 2, tuteur légal) :

En cas d'urgence : **N° allocataire CAF (Obligatoire) :**

Sexe : **Fille :** ☐ **Garçon :** ☐

Nous devons pouvoir vous joindre à tout moment de la journée

PARENT 1	PARENT 2
NOM, PRENOM : ADRESSE COMPLETE : MAIL : TELEPHONE :	NOM, PRENOM : ADRESSE COMPLETE : MAIL : TELEPHONE :

Je soussigné(e),…….. responsable légal de l'enfant,…….. déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Signature du représentant légal :

Ligue Roller & Skateboard Guyane
association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929
11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38
GLISSE URBAINE 973 https://ffroller-skateboard.fr/guyane/ roller.guyane@orange.fr

Article 1 - FORMALITÉ D'INSCRIPTION

L'inscription annuelle de la licence fédérale est obligatoire pour que l'enfant puisse être admis.

Les **pièces à fournir** pour l'inscription d'un enfant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire
- Le contrat d'engagement
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le numéro allocataire CAF
- La photocopie des vaccinations (carnet de santé)
- 1 photo d'identité
- Le règlement intérieur signé
- Une attestation de la CAF

Article 2 - FONCTIONNEMENT

L'ACM accueille les enfants de **6 ans révolus à 15 ans**.
L'encadrement est assuré par une équipe d'**animateurs professionnels**.
Nous fournissons aux enfants un goûter l'après-midi ainsi que le repas du midi qui lui, nous est livré par un traiteur. **Les objets précieux, argent, smartphones, etc. ne sont pas interdits mais déconseillés. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol au sein de nos accueils et au Skatepark Municipal de Mirza**. Un repas peut être fourni par les parents pour la formule **Stage Roller** que nous pourrons faire réchauffer et donner à l'enfant en attendant que les parents arrivent.
En cas de fièvre, douleur, ou autres symptômes inquiétants, les parents seront systématiquement prévenus.
Aucun médicament ne pourra être donné aux enfants sans prescription médicale

Article 3 - HORAIRES

- L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 7h30 à 16h.
- L'accueil du matin se fait entre **7h30 et 8h30 pour les options Sportive, Nomade et Stage Roller**. Le soir, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants entre **15h30 et 16h.** L'accueil de fin pour la formule "**stage de roller**" se fait entre **12h et 13h**.
  En conséquence, les parents prendront les dispositions nécessaires pour venir chercher leurs enfants, ou les faire récupérer par une personne majeure autorisée, avant l'heure de fermeture. **En cas de retards non-exceptionnels une pénalité financière sera appliquée au profit de l'animateur en charge de votre enfant : 2€/tranche de 5mins entamée, à remettre directement à l'animateur resté avec votre enfant.**
- Comme précisé par l'association, à 16h nous proposons en option de transférer les enfants de l'accueil de loisirs au skatepark municipal de mirza. Ils y seront sous la responsabilité des encadrants présents, et ce **jusqu'à 18h au plus tard**.
- En cas de mouvement social, grève ou blocus dont nous ne sommes pas responsables, l'association n'ouvrira ses portes que si les conditions permettent un accueil convenable.
- Des sorties sont organisées régulièrement dans le cadre de l'option Nomade. Les retardataires ne seront pas attendus ; il appartiendra aux parents d'amener leur enfant à l'heure, ou en cas de retard, directement sur le lieu de la sortie.

Article 4 - RESPONSABILITE

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant.
Une **assurance Responsabilité Civile** couvrant les dommages pour les activités extra scolaires doit être souscrite par les parents. L'assurance de l'accueil de loisirs complète celle souscrite par les parents.
L'association est responsable des enfants pendant les heures d'ouverture.
En cas d'accident survenu à l'enfant, si les parents ne peuvent être contactés pour en être informés, l'association interviendra selon les instructions qui auront été portées sur la fiche sanitaire.
Un enfant ne pourra repartir « seul ou accompagné d'un autre mineur » de l'accueil de loisirs, sauf autorisation écrite des parents.

Article 5 - FACTURATION ET ABSENCES

La facturation est établie suivant le contrat d'engagement remis par la famille.
3 modes de règlement sont proposés :

☐ Règlement en intégralité par CB sur HelloAsso

☐ Règlement en 3 fois par CB sur HelloAsso

☐ Règlement en intégralité par virement

☐ Règlement en Chèque Vacances

Aucun remboursement ne peut intervenir en cas d'absence. Si un motif grave (longue maladie, décès, déménagement) empêche l'enfant de venir, il sera procédé à un remboursement sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical, de décès, justificatif de domicile).

Article 6 - RENVOI

La direction se réserve le droit d'exclure un enfant, notamment dans les cas suivants :

- Indiscipline notoire, violence, incivilité, …
- Retard important ou répétitif dans le paiement des sommes dues,
- Retard important ou répétitif dans la reprise des enfants après l'heure de fermeture,
- Refus des parents d'accepter le présent règlement. L'exclusion peut être temporaire ou définitive.

Le seul fait d'inscrire un enfant à l'accueil de loisirs constitue, pour les parents, une acceptation de ce règlement qui leur sera remis et qui sera également affiché dans les locaux.

Fait à …….. , le …….. Signature du responsable légal :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../ ..... / .....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRE	**Oui**	**Non**	**DATES DES DERNIERS RAPPELS**	**VACCINS RECOMMANDÉS**	**DATES**
Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)				BCG (Tuberculose)	
Coqueluche **(enfant né avant 2018 recommandé)**				Varicelle	
Haemophilus **(enfant né avant 2018 recommandé)**				Grippe	
Hépatite B **(enfant né avant 2018 recommandé)**				Zona	
Pneumocoque **(enfant né avant 2018 recommandé)**				Infections à papillomavirus humains	
Méningocoque **(enfant né avant 2018 recommandé)**				Rotavirus	
Rougeole, oreillons et rubéole **(enfant né avant 2018**					
Fièvre jaune					

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

Pour rappel il est obligatoire de remplir cette feuille, même avec la photocopie des vaccin

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

ALLERGIES : - ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
- MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
- AUTRES (animaux, plantes, pollen) ☐ oui ☐ non

Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite** à tenir

Le mineur présente-t-il un **problème de santé, si oui préciser** ☐ oui ☐ non
.....
.....

2-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc…
.....
.....

3-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM :
..... ADRESSE : .....
.....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL
..... TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : : NOM : ..... PRÉNOM :
..... ADRESSE : .....
.....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL
..... TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :
…….

Je soussigné(e)……..., responsable légal du mineur, exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.
J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

AUTORISATIONS PARENTALES

(A LIRE ET A SIGNER)

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

Je, soussigné(e),…… responsable de l'enfant…… , certifie avoir pris connaissance des conditions générales du fonctionnement de la Ligue Roller & Skateboard Guyane.

Je déclare y souscrire entièrement et autorise mon enfant à participer aux activités prévues par la Direction de la Ligue Roller & Skateboard Guyane.

Fait à Cayenne, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),……., autorise gracieusement, pour le mineur…….. la Ligue Roller & Skateboard Guyane à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Ligue Roller & Skateboard Guyane à fixer, reproduire et communiquer au public, les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour. Les images ne pourront être exploitées dans le but de nuire à la vie privée ou à la réputation.

☐ Oui ☐ Non

Fait à Cayenne, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

DECHARGE POUR LES DENREES ALIMENTAIRES PREPAREES PAR LES FAMILLES ET APPORTEES AU CENTRE L.R.S.G.

L'arrêté du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur par les Services Vétérinaires impliquent des règles d'hygiène de plus en plus strictes.

L'établissement ne peut être tenu responsable de la qualité sanitaire des aliments préparés par les parents à domicile ainsi que la température lors du transport (maximum +4°C).

Par conséquent, je décharge le personnel de la Ligue Roller & Skateboard Guyane de la responsabilité en cas d'incident lié à l'indigestion de ces repas.

Fait à Cayenne, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

PARTICIPATION AUX ACTIVITES

Je soussigné(e) :……. , autorise mon enfant :

A pratiquer les activités et à participer aux sorties proposées dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs de la Ligue Roller & Skateboard Guyane pour la période

☐ Oui ☐ Non

Fait à Cayenne, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

RECUPERATION DE L'ENFANT PAR UN TIERS

Je soussigné(e) : , autorise les personnes suivantes à conduire et à ramener mon enfant après avoir présenté une pièce d'identité à l'équipe d'animation :

	NOM, PRENOM	N°TELEPHONE
1		
2		
3		
4		

Fait à Cayenne, le
Signature du(des) parent(s)

TRANSPORT DE L'ENFANT EN MINIBUS

Dans le cadre de son centre de loisirs, l'association Ligue Roller & Skateboard Guyane utilise les véhicules suivants pour transporter les enfants sur les lieux d'activités :

MODELE	NB DE PLACES	IMMATRICULATION	PROPRIETE	ASSUREUR
VOLKSWAGEN	9	FX-460-SM	Ligue Roller & Skateboard Guyane	GFA Caraïbes
TOYOTA PROACE		GK-895-CL		GFA Caraïbes
VEHICULE DE LOCATION				

Je soussigné(e) :…….. , autorise le(s) salarié(s) de l'association, à transporter dans les véhicules cités plus haut l'enfant qui lui est confié.

□ Oui □ Non

Dans l'affirmative, le propriétaire des véhicules doit en aviser l'assurance automobile idoine et le transport de l'enfant doit se faire obligatoirement dans un siège homologué.

Fait à Cayenne, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Pièces nécessaires pour la validation de l'inscription de l'enfant :

- ☐ Dossier d'inscription complété entièrement
- ☐ Une photo d'identité (pas d'impression papier)
- ☐ Attestation d'assurance de l'enfant
- ☐ Copie des pages vaccins du carnet de vaccination
- ☐ Attestation d'aide au temps libre de la CAF (pour bénéficier du tarif réduit)

Sans l'ensemble de ces documents transmis, l'enfant ne pourra participer au centre

Ligue Roller & Skateboard Guyane
association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929
11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38
GLISSE URBAINE 973 https://ffroller-skateboard.fr/guyane/ roller.guyane@orange.fr